

Attention : Rôles de garde ! En vigueur depuis le 6 mars 2010

Medecins de garde : un numéro unique

- En semaine : de 19 à 8 heures
- Le week-end et jours fériés : de 8 à 20 heures.

Désormais, un seul numéro par zone, plus facile à noter et à retenir, celui-ci vous transfère directement au médecin de garde de votre zone pour la commune de Gesves :

- 085 31 31 04 : Gesves et Sorée
- 081 87 87 06 : Faulx-Les Tombes, Haltinne et Mozet

Le week-end et, les jours fériés, la garde médicale des 3 secteurs est assurée de 8 à 20 heures par des consultations sur rendez-vous au poste de garde situé au n°23 rue de l'Hôpital à Andenne.

Un taxi social est prévu pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion. En cas d'urgence, un médecin mobile se déplace à domicile sur les deux secteurs de Gesves.

En cas d'extrême urgence, appelez le 112.

Ces informations sont données sous réserve de modification.

Pour plus de sûreté, il est préférable de téléphoner avant de se rendre sur place.

Croix-Rouge de Belgique - Section Assesse / Gesves (Mme Helman)

PHARMACIENS			
Samedi 8 h à lundi 8h		Tel	Fax
01 - 02	Lamproye Faulx Ch ^{ée} de Gramptinne 60	081 57 06 50	081 57 06 50
08 - 09	Leroy Hailot Rue de l'Eglise 8	085 71 27 85	085 71 34 55
13 -	Boreux Namêche Place A. Pierpont 3	083 58 80 33	083 58 80 33
15 - 16	Misson Courrière Rue du Fays 1	083 65 50 31	083 65 50 31
17 - 18	Dozot Thon-Samson Ch ^{ée} de Gramptinne 7	081 58 81 11	081 58 81 11
22 - 23	Bauche Assesse Ch ^{ée} de Marche 30 A	083 65 70 65	083 65 62 54
24 -	Wathelet Spontin Rue des combattants 145	083 69 91 31	083 69 05 19
29 - 30	Lamproye Faulx Ch ^{ée} de Gramptinne 60	081 57 06 50	081 57 06 50